

SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft =
SSO : Société suisse des officiers = SSU :
Società svizzera degli ufficiali

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SSO - Société suisse des officiers

Début du débat sur la politique de sécurité

Col EMG Hans Schatzmann

Président SSO

Comme 30 autres institutions nationales, la SSO a été invitée à exposer ses idées sur le contenu et le but du prochain rapport sur la politique de sécurité. D'après la SSO, ce rapport doit viser à obtenir un consensus durable qui puisse former une base solide pour l'évolution des instruments de la politique de sécurité, notamment de l'armée.

Qu'est-ce que la politique de sécurité?

Pour la SSO, la politique de sécurité constitue l'ensemble de toutes les mesures adoptées par l'Etat pour défendre le pays de dangers ou actes de violence de dimensions stratégiques ayant des conséquences nationales, régionales ou internationales et concernant tous secteurs importants de l'Etat et de la société. Les facteurs à l'origine de ces dangers peuvent se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. La politique de sécurité doit montrer clairement la stratégie qu'elle suit et *quels* sont les instruments à adopter et dans *quelle* manière. Dans ce contexte, il faut surtout faire attention à la juste coordination des mesures, des moyens et du commandement. En Suisse, nous n'avons pas une «gestion du risque» proprement dite, c'est pourquoi une situation de crise tend à nous prendre au dépourvu.

Evolution des tendances de la politique de sécurité

La démocratisation en Europe a heureusement porté à une réduction drastique des probabilités de guerres entre les Etats, même si elles ne se laissent pas exclure complètement. De même, on ne peut pas exclure complètement d'éventuelles agressions armées envers notre continent (attaque de la Suisse au moyen de missiles à longue portée). Actuellement a lieu une dénationalisation des conflits armés. Les guerres traditionnelles entre différents pays ont été remplacées par nombreuses formes de dangers qui menacent notre civilisation. La gamme de ces dangers va des conflits nationaux aux cas d'extrémisme politique ou religieux, du terrorisme transnational à la prolifération des armes de destruction massive, de l'emploi de lanceurs ou d'autres systèmes de transport spatiaux aux catastrophes de toute nature.

L'évolution s'éloigne de la défense classique de l'Etat ou du territoire national et va surtout vers la protection de la société et de ses institutions. La création de stabilité et de sécurité devient une mission globale face à une situation extraordinaire. Les limites entre sécurité intérieure et sécurité extérieure deviennent toujours moins claires. Sur ce point, la SSO exige du rapport sur la politique de sécurité une définition claire et

sans équivoque, car c'est justement ce manque de clarté qui bloque ou empêche un emploi adéquat de tous les instruments de la politique de sécurité.

Conséquences

Une analyse permanente de la situation est indispensable. Le service de renseignements est très important à ce propos. D'éventuels signes de crise doivent être traités avec extrême sensibilité. Les instruments du pouvoir de l'Etat doivent être utilisés de manière multifonctionnelle et souple pour réagir à un premier défi avec la plus grande autonomie politico-sécuritaire possible. Les principes politico-sécuritaires doivent être examinés et adaptés régulièrement sans pourtant mettre en danger la continuité de la politique de sécurité. La conception de la politique de sécurité peut porter le titre «Aptitude – Flexibilité – Coopération». Elle doit définir clairement les tâches des différents instruments disponibles. Chacun de ces instruments a des compétences clés (celle de l'armée est la défense et la réserve stratégique de sécurité), mais doit aussi être prêt et capable d'apporter un appui subsidiaire aux autres instruments. Cela exige un haut degré de multifonctionnalité, modularité, interopérabilité et souplesse. Un point essentiel est de constituer la coopération des instruments politico-sécuritaires avec des partenaires étrangers dans les domaines du service de renseignement, de l'économie, des forces policières et militaires, ainsi que la coopération au plan national entre la Confédération, les cantons, l'armée, le corps de police, la protection et les services de sauvetage.

Stratégies fondamentales de la Suisse

Les piliers de la politique de sécurité suisse sont entre autres la neutralité, l'armée de milice et l'obligation de servir. La SSO ne voit aucune alternative apte à remplacer chacun de ces trois piliers. La neutralité est prouvée et très bien ancrée en Suisse. Elle n'empêche pas à la Suisse de participer à la solidarité et à la coopération internationale avec ses bons offices, son aide humanitaire et les emplois de l'armée pour la promotion de la paix. Elle est basée sur l'indépendance et sur une politique extérieure qui respecte le principe de la neutralité. Les avantages du système de milice sont évidents et beaucoup plus nombreux que les désavantages.

L'armée a les quatre missions suivantes :

1. La prévention des conflits, c'est-à-dire un effet dissuasif durable;

2. La défense, c'est-à-dire la protection dans des situations extraordinaires (moyens lourds à disposition de l'Etat dans une situation critique/réserves stratégiques), aptitude à repousser les agressions militaires (maintien de la compétence à la défense);

3. La promotion de la paix, la participation adéquate aux engagements militaires dans le cadre des Opérations de Soutien de la Paix (PSO);

4. La sauvegarde des conditions existentielles;

Le rapport doit donner des directives très claires quant aux missions de l'armée, et les détails devront être élaborés dans un prochain plan directeur de l'armée.

Moyens financiers

Il faut arrêter de pratiquer une politique qui juge le degré de la menace en fonction des moyens financiers disponibles. La planification des forces armées doit être dictée par la mission à accomplir et non par le budget. Une planification pour une période de 4 ans et un crédit cadre de la même durée permettra d'obtenir stabilité et sécurité dans la planification de l'armée. Il faut viser à un cadre financier annuel de 4 milliards de francs suisses avec un pourcentage d'investissement de 50% des dépenses pour la défense afin de garantir un niveau technologique moyen.

Importance du rapport

Le nouveau rapport sur la politique de sécurité doit avoir le caractère d'un «Livre blanc» et contenir les positions fondamentales. Cela signifie, entre autre, le positionnement de la Suisse au sein de la communauté internationale. Le rapport doit aussi montrer la stratégie globale que la Suisse veut adopter pour atteindre les objectifs envisagés. Ce rapport doit être actualisé au cours de chaque législature. Il s'agit d'un rapport du Conseil fédéral et du Parlement. Il ne suffit donc pas que le Parlement en prenne connaissance. Il le doit aussi actualiser si nécessaire et il le doit approuver et s'engager pour que son contenu soit réalisé.

Intérêts politico-sécuritaire de la Suisse

- Sauvegarde des conditions existentielles (ressources naturelles, économie, énergie, renseignement).
- Institutions efficaces.
- Paix stable (en Suisse et en Europe).
- Sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté.
- Respect des valeurs.

Pour la version intégrale de l'allocution tenue allemand par le Président de la SSO Hans Schatzmann le 13 mars 2009 à Berne, veuillez consulter le site www.sog.ch

Compte rendu

20 ans après la chute du Mur

Saisir les stratégies des acteurs géopolitiques responsables de la chute du mur de Berlin, les « gagnants » et les « perdants » des processus successifs, comprendre les mutations géopolitiques de l'Europe après la guerre froide, et de l'Europe de demain... Les problématiques du nouveau livre de Pierre Verluise résonnent de tout leur poids dans le contexte actuel.

Dans une analyse approfondie et pertinente, l'auteur se pose en fin observateur du monde et des enjeux des relations internationales. Sa connaissance du sujet lui permet de dresser un état de l'Europe sous un angle original et d'expliquer la progression des ruptures et conciliations dans le temps. Pierre Verluise est, il est vrai, docteur en géopolitique et directeur du séminaire sur l'Europe au Collège interarmées de défense. C'est un auteur expérimenté, puisqu'il s'agit de son neuvième ouvrage.

Pierre Verluise revient sur une période de l'histoire mondiale et européenne contemporaine couvrant plus d'un demi-siècle. Avec minutie et en trois parties distinctes, il présente la Guerre froide et sa « résolution » ; l'évolution des rapports franco-allemands ; l'élargissement puis les défis de la nouvelle Union européenne. L'auteur examine ainsi les arcanes des processus et des forces en présence.

Il expose de façon accessible comment se sont construites les décisions et stratégies qui ont façonné le visage de l'Europe que l'on connaît, influençant considérablement les alliances économiques et diplomatiques d'aujourd'hui.

Président de l'Institut français d'analyse stratégique, François Géré voit dans ce livre « une argumentation solide pour une fois objectivement critique. Une authentique référence ». Nous pourrions aussi ajouter que cet essai précis, documenté et à résonance historique renseigne aussi bien l'honnête homme que l'expert.

Pierre Verluise propose un écrit doté d'une portée pédagogique sûre et surtout d'un solide apport à l'analyse critique et historique. Il permet de découvrir, déchiffrer, ou discerner les tenants et aboutissants de cette période de mutations profondes qui a dessiné progressivement le visage de l'Europe et du monde contemporains. Bref, voici une valeur sûre.

Emmanuel Dupuy

Pierre VERLUISE, *20 ans après la chute du Mur. L'Europe recomposée*, préface de Jean-Dominique Giuliani, bibliographie, Paris, Choiseul, 2009, 264 p. 20 euros. ISBN: 978-2-916722-39-9.

